



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie, **Salle du Conseil Municipal**, le :

Jeudi 30 juin 2022
à 19 heures

ORDRE DU JOUR
Session ordinaire

Affiché, le 24 juin 2022

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mai 2022
2. Décisions prises dans le cadre de la délégation
3. Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
4. Modalités de Publicité des actes administratifs de la commune
5. Demande de subvention au titre de la DDAD pour l'aménagement de la cour d'école primaire
6. Demande de subventions
7. Organisation des festivités du 14 juillet 2022
8. Révision des tarifs des prestations scolaires
9. Création et suppression de postes statutaires
10. Affaires diverses

Le Maire,
François CROISSANDEAU

